

Productions de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
en France.
Conditions de leur développement.

Jean-Pierre BOUVERAT-BERNIER
iteipmai⁽¹⁾, France

La **production française** des plantes à parfum, aromatiques et médicinales recouvre environ **36 000 ha** et un chiffre d'affaire de l'ordre de 75 millions d'euros. Les trois premières espèces végétales cultivées (lavandin, lavande, pavot oeillette) représentent, à elles seules, les **4/5^{ème}** des surfaces de production. Une centaine d'autres espèces sont produites, sur des surfaces de quelques ha à quelques centaines d'ha.

Les plantes à parfum (lavande, lavandin, sauge sclarée) sont essentiellement exportées sous forme d'huile essentielle. Inversement, les besoins en plantes aromatiques et médicinales sont couverts par des importations, pour plus des 2/3 des besoins (produits importés à bas prix).

En dehors de l'organisation économique des producteurs, fortement suscitée par les pouvoirs publics français, un effort particulier est opéré en matière de **recherche appliquée** pour donner aux producteurs français des atouts concurrentiels.

Après avoir bien avancé sur la mécanisation des opérations de récolte et d'élaboration dans les années 80, l'iteipmai s'est investi de manière importante dans l'amélioration de la **qualité** des productions (teneurs en principes actifs, ou en principes recherchés), notamment par la **création de variétés** adaptées aux besoins (riches en principes actifs, résistantes aux maladies, productives), et dans la **protection des cultures** (identification des problèmes, mise au point des méthodes de lutte, homologation des itinéraires, tant en culture conventionnelle qu'en culture biologique).

Ces actions se concentrent sur une **douzaine d'espèces prioritaires** : lavande, lavandin, sauge sclarée pour les plantes à parfum ; thym, origan, sauge officinale, mélisse, ... pour les plantes aromatiques ; digitale laineuse, valériane, millepertuis pour les plantes médicinales.

Le résultat des programmes (matériel végétal amélioré, techniques de production) est diffusé largement aux producteurs à qui sont également proposés des fiches **techniques de culture** (conventionnelle, en agriculture biologique), des **dossiers thématiques** (process de récolte et d'élaboration, ...).

Les producteurs peuvent également bénéficier d'un appui technique et de **conseils spécialisés**, mais plutôt à l'échelle du groupement de producteurs qu'à l'échelle individuelle.

Les acquis en terme de qualité, de traçabilité des produits, sont des atouts qui permettent effectivement à la production française des plantes à parfum, aromatiques et médicinales de se développer, malgré un contexte réglementaire pas toujours favorable (cas des plantes médicinales).

(1) **iteipmai** : institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (www.iteipmai.asso.fr). Association interprofessionnelle à but non lucratif, 15 salariés, 2 stations d'expérimentation